

Image not found or type unknown



Véhicule gagée et ceder a titre gratuit

Par **tite 44**, le **14/01/2015 à 20:20**

Bonjour ,
En septembre 2012 je me suis séparé de quelqu'un, on avait une voiture en commun (son nom est en premier sur la CG et moi en 2 eme)il me l'a cédée à titre gratuit ,hors je n'ai pu faire le changement car elle était gagée elle est tjrs à ce jour . Depuis oct 2014 il a la CG car il c'était décidé à faire le nécessaire hors à ce jour il ne l'a toujours pas fait(je roule actuellement avec une photocopie de ma CG . Le crédit de la voiture était à mon nom (avec un rachat de crédit) j'aimerais savoir quel recours je peux avoir ? déposer une MC ou pas ?(je ne pas racheter un autre véhicule) .
En espérant que vous puissiez m'aider et que j'ai été suffisamment explicite dans mon message .
Bonne soirée